MARSOUI
Tél. : (418) 288-5552
Fax : (418) 288-5104

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Karolane Horth Bujold la soussignée, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Marsoui que :

Le 7 décembre 2026 à 19h00 sera tenue une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Marsoui à la salle du Conseil située au 1 rue de l'église, Marsoui Qc G0E 1S0

Le Conseil municipal aura à statuer sur une demande de dérogation mineure du Règlement de zonage numéro 68 :

1. **Adresse :** 1, rue du quai
   Lot : 5 633 542 ptie
   Matricule : 0954 00 6138
   Zone : RT
   Objet : Autoriser un rayon d'un rond-point de 12m au lieur d'un rond-point de 14m.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure.

Donné à Marsoui, ce 26ième jour du mois d'octobre 2026, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Karolane Hoth Bujold
Directrice-générale et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Marsoui